

# L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. IV, No 1.

Montréal, Janvier 1898.

50 cts par an.

## NUIT ÉTOILÉE

Mon Dieu! pendant que l'orbe d'or  
De la lune roule en silence,  
Mon cœur palpite et la souffrance  
L'endort.

L'oiseau rêveur aime la brise,  
Le zéphyr caresse la fleur :  
Moi, je suis seul et la douleur  
Me brise.

Autour de moi tout vit d'accord,  
Les doux baisers n'ont pas de trêve ;  
Hélas !... je suis seul et je rêve...  
La mort.

Montréal.

GERMAIN BEAULIEU.

## INVOCATION A LA NATURE <sup>(1)</sup>

O prés, couverts de boutons d'or toujours fleuris,  
N'êtes-vous pas l'endroit tranquille où l'on se pâme ?  
Vous m'aimiez, je le sais, et je vous ai compris.

Bois que dore le jour et que le soir enflamme,  
Bois feuillus où le songe est seul à s'abriter,  
Vous m'avez fait une âme un peu sœur de votre âme.

Ruisseaux de bel argent qu'on ne saurait quitter,  
J'ai goûté longuement votre fraîcheur exquise,  
Et vous m'avez donné la force de chanter.

Montagne dans l'azur que le soleil irise,  
Vous m'avez dit des mots que je n'oublierai pas ;  
Je les entends toujours frissonner dans la brise.

Pèlerin du bonheur, j'ai suivi pas à pas,  
Le sonore sentier des rondes enfantines ;  
Un lambeau de moi-même est demeuré là-bas.

(1) Extrait du " Clos des Fées."

GABRIEL VICAIRE.

## A Nos Lecteurs

L'année 1897 a été une année prospère pour l'Alliance Nationale. Son progrès a été sûr et constant. Avec ses 4,200 membres, ses 120 cercles et sa réserve de \$100,000 dans sa caisse de dotation seulement, l'Alliance Nationale commande la confiance du public intelligent non moins que celle de ses sociétaires. Elle marche dans le droit chemin au premier rang parmi les sociétés de secours mutuels solides et heureuses dans leurs opérations. L'année qui vient de s'écouler a cependant été difficile ; la stagnation générale des affaires jointe aux désordres inévitables que causent au commerce des élections générales passionnantes ont produit une dépression dans les entreprises et augmenté la tendance à l'économie presque absolue. Plusieurs se sont trouvés trop pauvres pour prendre de nouveaux engagements ; les pressants besoins du moment ayant épuisé leurs ressources. Nonobstant cela, l'Alliance Nationale a continué sa marche en avant, augmentant le nombre de ses membres, accumulant une réserve considérable et recevant partout l'encouragement le plus enthousiaste.

Nous présentons nos remerciements aux cercles pour le bon travail qu'ils ont fait ; nous avons foi dans les promesses qu'ils nous font pour l'avenir ; nous félicitons les sociétaires pour leur loyauté à l'Association qu'ils aiment et qui par leurs efforts obtiendra tous les succès désirables.

Le mérite du système que nous avons adopté est définitivement admis et il reçoit chaque jour l'adhésion des mutualistes les plus distingués.

L'Alliance Nationale s'étant élevée au premier rang parmi les associations similaires canadiennes-françaises, ses officiers et ses directeurs ont pleinement raison d'être fiers des succès qui ont couronné l'œuvre dont les principes et l'organisation avaient été adoptés par les fondateurs le 11 décembre 1892.

Il faut quatre garanties nécessaires pour produire la force financière et le succès permanent d'une société de secours mutuels. La première consiste dans le choix judicieux des médecins-examineurs ; la seconde dans la fermeté à refuser tous les risques douteux ; la troisième, à faire des placements sûrs à un taux raisonnable d'intérêt ; et, la quatrième, en une économie rigoureuse dans les dépenses de l'administration.

Dans chacun de ces cas l'Alliance Nationale reste au premier rang et elle a la satisfaction de n'avoir rien à se reprocher.

L'Alliance Nationale, dans la voie qu'elle a suivie, se recommande à l'attention des personnes qui désirent faire partie d'une institution honnête, progressive et patriotique

Bien qu'elle ne fasse pas de grands sacrifices pour activer son recrutement, la chose est tellement bonne par elle-même que ses perspectives d'augmentation numérique n'ont cependant jamais été plus grandes et nous croyons qu'à la grande convention qui aura lieu au mois d'août prochain, les délégués seront surpris des résultats obtenus.

L'omission serait impardonnable si nous négligions de parler des nombreux foyers où le nom de l'Alliance Nationale est béni. Depuis l'année 1896 notre Association a distribué \$9,900 aux veuves et aux orphelins. Quelle autre preuve de son œuvre bienfaisante peut être plus convaincante que celle-là ? Près de \$10,000 employés à empêcher la misère de pénétrer chez nos compatriotes. Plusieurs familles au désespoir se sont réjouies de n'avoir pas à vendre la maison paternelle ou d'être obligées de se disperser parce que le mari, le père ou le frère n'étaient plus de ce monde. Aucuns mots ne peuvent mieux vous faire sentir l'importance d'une telle société. Elle éloigne du lit de la mort bien des pensées sombres. Personne ne peut négliger une institution qui se rattachent si intimement aux espérances et aux joies de la famille.

La concorde fait plus pour le bonheur qu'un sac d'écus.

\*\*\*

On a mauvaise grâce à vouloir conduire les autres quand on se conduit mal soi-même.

HÉREAU.

Faire pour autrui, en toute rencontre, ce que nous voudrions qu'il fit pour nous, voilà la charité.

LAMENNAIS.

La société non gouvernée, la société qui subsiste par le libre développement de l'intelligence et de la volonté humaine, va toujours s'étendant à mesure que l'homme se perfectionne. Elle devient de plus en plus le fonds social.—GUIZOT.

## Comment nous resterons Français

En 1763 parvint, sur les bords du Saint-Laurent, la nouvelle de la cession du Canada. Un traité infâme venait d'être signé par de serviles plénipotentiaires à qui madame de Pompadour avait dit : "Souvenez-vous de ne pas revenir sans la paix."

Alors, la plupart des notables du pays quittèrent, peut-être sans un pleur, l'immense contrée qui avait nom la Nouvelle-France.

Cette diminution de la population canadienne était, dit l'abbé Laverdière, d'autant plus regrettable qu'elle avait lieu dans la classe instruite, et le changement qui s'opéra, sous le rapport des sciences et des arts, se fit longtemps sentir au Canada.

Le peuple était livré sans merci aux Anglais ; il était exposé à perdre sa foi et sa langue ; il était menacé de disparaître dans le gouffre du protestantisme et de l'anglicisation.

Mais l'Être Suprême veillait sur son petit peuple. Il voulait former une nation française dans l'Amérique du Nord, et cette nation, si elle n'était pas la fille aînée de l'Eglise, comme sa mère, devait être le soutien, la garde d'honneur de cette religion qui n'a pas cessé de s'étendre, dans toutes les parties du globe, la lumière découlant du plus saint des livres : l'Evangile.

Or donc, ces abandonnés de la fortune et des lettres trouvèrent leur salut dans la croyance de leurs aïeux. et les ministres du culte, en demeurant près d'eux, en les guidant dans les sentiers de la vertu, en les assistant de leurs conseils et en les rassemblant à date fixe, dans le temple du Seigneur, furent, par là même, les premiers conservateurs et gardiens de notre nationalité.

Honneur à eux !

Bientôt les événements vinrent à leur secours. La déclaration de l'indépendance des Etats-Unis ; l'acte de 1774 ; la révolution française ; la constitution de 1791 ; la guerre de 1812-13-14 ; l'insurrection de 1837-38 ; l'union des Canadas en 1841 furent autant de faits mémorables qui arrachèrent lambeaux par lambeaux, à la fière Albion, la liberté dont nous jouissons aujourd'hui.

Ces différentes époques de luttes contribuèrent à réveiller les Canadiens-français de leur apathie.

Des hommes de cœur s'élevèrent des rangs de la masse pour combattre dans l'enceinte des parlements et défendre nos droits menacés.

Des tribuns surent enflammer leurs compatriotes et leur inspirer l'amour de la patrie. D'année en année, des combats continuels du pouvoir contre ce peuple opiniâtre augmenta chez lui le désir de rester Français ; car, tous les conquérants l'ont éprouvé : ce n'est pas par la force que l'on subjugué les esprits, c'est au contraire par la tolérance et la douceur. Les sanglants faits d'armes de Colborne ont plus contribué à la conservation de notre race que bien des beaux projets.

Comment les descendants de la nation la plus chevaleresque de l'Europe pouvaient-ils sympathiser avec la race dont les soldats promenaient le fer et les flammes, assassinaient les femmes et les enfants?...

Enfin, parmi ces causes de notre attachement à ce qui restait de notre ancienne mère-patrie, il convient de mentionner une œuvre nationale : l'association Saint-Jean-Baptiste.

Par elle, durant des années, s'est affirmée la vitalité de ce peuple aux commencements merveilleux, aux destinées grandioses.

Voilà, à notre avis, les causes de notre existence.

Mais, maintenant, nos ennemis croissent en nombre et en ruses ; le fanatisme aveugle, ennemi de la concorde, remet sur le tapis la question de nationalité ; l'esprit des ténébres tente de détruire l'œuvre du Créateur.

L'Anglais a compris les leçons du passé et il n'emploiera plus la violence pour nous subjugué. Il cherchera à s'insinuer par la douceur dans la forteresse de notre nationalité. Il distribuera les honneurs et les postes largement rétribués aux chefs chargés de veiller sur nos intérêts, il nous forcera à parler anglais, il nous fera perdre le sentiment national par le moyen de prétendues associations fraternelles.

Voilà le nouveau danger.

Il faut donc prendre les moyens nécessaires pour assurer notre existence comme peuple. Pour y arriver il faut remettre devant les patriotes les moyens qui nous ont déjà réussi et en indiquer de nouveau, si possible :

*Primo*.—Un attachement inébranlable à notre foi, c'est la condition *sine qua non*, car la religion est la chaîne qui nous lie les uns aux autres, qui empêche le mélange des races.

*Secundo*.—Frapper l'esprit des jeunes. "Tous les livres d'école, histoire, lecture, géographie, doivent être remplis de l'exaltation de notre race."

*Tertio*.—Encourager l'agriculture et diminuer l'émigration.

*Quarto.*—Dans chaque paroisse, former des cercles composés de gens actifs qui veilleront à la conservation de la langue et qui s'intéresseront à toutes les questions concernant surtout le problème de notre existence.

Pour faire subsister ces cercles il faut y mettre un intérêt pécuniaire, car sans cela—l'exemple du passé nous l'apprend—la désunion ou l'apathie arriverait bientôt.

Cet intérêt pécuniaire nous le trouvons dans les sociétés de secours mutuels canadiennes-françaises, dont le double but est matériel et moral, catholique et patriotique.

Or, parmi ces dernières quelle plus belle association peut venir au secours de notre idée que L'ALLIANCE NATIONALE avec son programme nettement défini, et son organisation moderne, qui permet la subdivision de la société par groupe où chacun peut, dans la mesure de ses capacités, travailler à la formation de notre nation ?

C'est donc là le salut ! C'est donc par des sociétés de ce genre que vous empêchez de se perdre l'héritage que les héros du Canada français nous ont conservé au prix de leur sang.

Alors réveillons-nous ! suivons la voie du devoir sous la protection du divin Maître ! Aidons-nous pour que le ciel nous aide et travaillons à la conservation de notre langue et de notre religion, car le jour où elles disparaîtront parmi nous, la nationalité canadienne-française se drapera d'un linceul et descendra dans la tombe... son règne étant fini.

E. Z. MASSICOTTE.

### Le Prix du Temps

Il est de la plus grande importance de donner aux enfants des habitudes d'activité, d'application et de persévérance. Il faut de bonne heure leur faire sentir tout le prix du temps, leur montrer que, comme en dépensant mal à propos des cents, nous perdons bien des piastres, de même en prodiguant des minutes, nous perdons non seulement des heures, mais aussi des jours et des mois. Il ne faut donc jamais permettre aux enfants de rester oisifs sous le frivole prétexte qu'ils n'ont pas assez de temps pour entreprendre quelque chose, car cette excuse n'est souvent qu'un motif pour perdre les petits moments de loisir qui se trouvent en grand nombre chaque jour.

C'est une erreur de croire que l'activité des enfants ne doit être exercée que pendant

l'heure des leçons ; les enfants peuvent être aussi paresseux dans leurs jeux que dans leurs études. Nous devons donc avoir soin de leur faire employer utilement et agréablement le temps destiné à leurs récréations ; la moindre apparence d'un penchant à la nonchalance doit être promptement réprimée.

Un enfant ayant ces mauvaises dispositions, s'étendra sur une chaise ou se couchera à terre pour ne pas se fatiguer en se mêlant aux jeux de ses camarades plus actifs que lui ; il cherchera de l'amusement, tantôt dans un chose, tantôt dans une autre, sans en trouver aucune.

### Ballade en Prose

LES TROIS VOILES DE MARIE-BERTHE

Le premier voile de Marie-Berthe était d'un lin plus blanc que la neige, et tramé de fils aussi légers que ceux que dévident les fuseaux de la Vierge. Marie-Berthe l'avait brodé de ses mains, et il était orné d'une guirlande en fleurs de soie si bien imitées que les abeilles s'en approchaient.

Elle ne mit qu'une fois son voile blanc, — le jour où elle fit sa première communion.

Le second voile de Marie-Berthe était de laine noire. Elle l'avait commencé le jour où sa mère était morte et où elle était restée seule à la maison. Il était brodé de palmes sombres comme celles des arbres qui sont dans les cimetières, et Marie-Berthe l'avait arrosé de toutes ses larmes.

Elle ne mit qu'une foi son voile noir, — le jour où elle devint la fiancée du saint Christ dans le couvent de l'Ave Maria.

Le troisième voile de Marie-Berthe était fait d'un morceau de l'azur céleste. Il était brodé d'étoiles, et il embaumait les odeurs du paradis.

Ce fut son ange gardien qui le lui donna le jour où elle s'en alla dans le ciel.

HENRY MURGER.

Ce n'est pas si facile qu'on le croit d'être impartial et bienveillant, quand on y perd quelque chose.

\* \* \*

La rêverie est une visiteuse avec laquelle on a besoin d'être seul, et qui s'effarouche dès qu'elle entend ouvrir une porte.

\* \* \*

Que tous les hommes soient frères, c'est le rêve de ceux qui n'ont pas de frères.

## Le Luxe

Les progrès industriels et le développement de la richesse générale, dit l'illustre économiste Paul Leroy-Beaulieu, font peu à peu tomber dans l'usage commun une quantité de marchandises qui, autrefois, étaient regardées comme objet de grand luxe. A s'en tenir à l'alimentation, le sucre jadis était du luxe, les épices, le café étaient du luxe. Les verres à vitre ont longtemps passé pour du luxe ; pendant plus longtemps encore les glaces, les rideaux de fenêtre, les tapis, une montre et une pendule étaient des objets de luxe de premier ordre jusqu'à ce qu'ont fût arrivé à en fabriquer pour 8 à 10 dollars d'abord, puis pour un à deux dollars. Les frontières du luxe vont sans cesse en se reculant, et il est difficile de le maudire, car c'est la cause de tout ce qui aujourd'hui décore et embellit la vie. Sans doute, il y a une sorte d'usage grossier, insolent et absurde du luxe : c'est celui qui ne recherche qu'à éblouir la foule et même à l'humilier. La morale condamne cette sorte de triomphe impertinent et lâche de la richesse sur la médiocrité qui l'environne. Le luxe des sages se montre moins au dehors et sur les places publiques ; il se contient, il se renferme dans l'intérieur ; il se fait plus discret, il a une sorte de pudeur qui lui défend de choquer ceux qui ne peuvent en jouir. Ce luxe de bon goût, qui pourrait le blâmer ? Le bourgeois grossier, le parvenu du hasard, celui qui a été favorisé d'un caprice de la fortune, ne se distinguent guère du sauvage ; ils sont comme lui pleins de vanité. Le sauvage se tatoue avant de se vêtir : l'homme supérieur cherche encore à se distinguer, mais c'est par la simplicité du costume et l'éclat de l'intelligence.

Quand tout passe par la bouche, quand la mangeaille est surabondante, le dénuement arrive bien vite. Mais il ne faut pas tomber dans l'économie sordide et se priver de vivre pour ne pas mourir de faim plus tard. Il faut se vêtir et surtout se meubler. Une maison bien décorée est le nid de la famille. En Hollande, on trouve partout, même dans les campagnes, de jolies habitations où rien ne manque. Peuple raisonnable et prévoyant, les Hollandais ont créé, peut-être mieux que les Anglais, le *home*, la "demeure confortable" qui retient l'ouvrier chez lui, au lieu de lui faire rechercher les plaisirs abrutissants de la taverne.

## DU LUXE PUBLIC

Il faut dire un mot aussi du luxe public ; et ce mot, nous l'empruntons à M. Baudrilart, le distingué membre de l'Institut qui vient de mourir. "Tantôt, dit-il, il invite la masse à jouir de certains agréments, comme les jardins publics, les fontaines ou les théâtres ; tantôt il ouvre le trésor du Beau aux multitudes stérées de la possession des œuvres de la statuaire et de la peinture. Pour l'art, il a des musées comme il a des bibliothèques pour les sciences et les lettres, et des expositions pour l'industrie. Sous toutes les formes, ce luxe collectif, s'il est bien dirigé, profite à tous. Il élève le niveau et féconde le génie de l'industrie. Ce luxe, en outre, à un mérite éminent ; il ôte au faste ce qu'il a, chez les particuliers, d'égoïste et de solitaire. Il met à la portée de la foule des biens dont le riche jouit seul habituellement ou ne fait jouir momentanément qu'un petit nombre de personnes."

"Si, dit à son tour M. Félix Ravaisson, l'éducation doit d'abord procéder par réalités et images l'homme du peuple, sur lequel pèse d'un poids si lourd, la fatalité naturelle, ne trouverait-il pas le meilleur allègement à sa dure destinée, si ses yeux étaient ouverts à ce Léonard de Vinci appelé la *Beauté du monde*, s'il était ainsi préparé à jouir, lui aussi, de ses splendeurs que l'on voit répandues sur le vaste monde, et qui, devenues sensibles au cœur, adoucissent ses tristesses et lui donnent le presentiment de l'avant-goût de meilleures destinées."

Le luxe public ne doit jamais être prélevé sur le nécessaire du peuple, ni encourager chez les riches le goût de l'ostentation et de la sensualité. Il doit toujours servir à fortifier ces sentiments élevés : l'amour de la patrie et de l'humanité, du bien et de la justice.

Donnez de l'argent ; n'en prêtez jamais.  
Donner ne fait que des ingrats ; prêter fait des ennemis.

\* \*

On s'habitue quelque fois à ne *pas* avoir d'argent ;

Jamais à n'en *plus* avoir.

\* \*

Si les hommes dépensaient pour faire du bien aux autres le quart de ce qu'ils dépensent pour se faire du mal à eux-mêmes, la misère disparaîtrait dans le monde.

# L'Alliance Nationale

PUBLIÉ PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

L' " ALLIANCE NATIONALE "

A MONTREAL

76 Rue St-Jacques

B. P. Boite 2172

MONTREAL, JANVIER 1898

## Ça et là

Bienvenue à 1898 !

Nous avons \$100,551.20 de réserve au 31 décembre dernier dans la Caisse de dotation.

Il nous faudrait maintenant avoir \$125,000 de réserve pour la prochaine convention.

Les années, à mesure qu'elles disparaissent, sont portées à notre débit ou à notre crédit.

Ils sont arrivés parmi nous, les jours des bonnes résolutions. Il faudrait promettre d'accomplir telle chose et agir.

Sociétaires, lorsque vous faites du recrutement, appuyez sur ce fait que l'Alliance Nationale est la seule société de bienfaisance qui donne des certificats acquittés après des périodes de 10 et 20 ans de sociétariat.

Tous les membres de l'Alliance Nationale devraient lire, retenir et méditer les conseils et les articles de fond que nous leur donnons dans cette revue mensuellement. Bientôt ils en verraient l'utilité et la nécessité.

Les cercles qui ont élu de nouveaux Trésoriers ou Secrétaires-financiers doivent nous faire parvenir immédiatement les actes de cautionnements de ces officiers (art. 142, 145, 163 et 164, et formule No 14).

Tous nos souhaits de succès au premier cercle fondé en 1898 : le cercle Olier No 127, de la paroisse Notre-Dame, à Montréal. Nos

félicitations aussi à M. Auguste Comte qui a contribué pour sa large part à l'organisation de ce groupe de mutualistes qui nous fait honneur.

Les Secrétaires-financiers et les Trésoriers sont priés de ne pas oublier que les rapports mensuels doivent être préparés le 1er du mois et transmis au Bureau Exécutif avant le 10 du mois. Sans quoi, les cercles en défaut seront tenus de payer l'amende édicté par l'article 321 des statuts.

Ne parlez pas en mal de votre société parce que vous avez été désappointé dans votre élection ou celle d'un de vos amis. La vérité est qu'il y a peu de membres qui peuvent être élus. Ne vous fâchez pas. Comptez jusqu'à vingt avant de parler et ensuite ne parlez pas. Le silence est d'or.

1898 sera pour l'Alliance une meilleure année que toutes celles qui se sont écoulées depuis sa fondation, en décembre 1892. Chaque sociétaire qui prise son sociétariat pour quelque chose, fera quelque chose de plus que simplement payer ses contributions. Il amènera une recrue et rendra service à un ami et à l'Association.

Nous serions fiers de voir nos confrères de Québec faire un mouvement vers le progrès, durant la présente année. La vieille cité de Champlain se doit d'envoyer le plus grand nombre de délégués possible à la prochaine convention. Chaque 50 membres ou fraction de ce nombre donne droit à un délégué. On ne devrait pas l'oublier.

A l'œuvre dès maintenant pour faire de cette année un an de travail honnête et constant. Commencez le premier de janvier, faites six jours par semaine et cinquante-deux semaines durant l'année. Que chaque sociétaire présente un aspirant d'ici au 31 juillet prochain et nous aurons 9000 membres à la convention du mois d'août.

La veuve d'un de nos sociétaires récemment décédé, nous écrivait au cours d'une lettre dans laquelle elle remerciait le Bureau Exécutif d'avoir promptement effectué le paiement de sa réclamation : " Je ne sais d'autres meilleures manières de vous témoigner ma reconnaissance qu'en faisant entrer

immédiatement mes deux fils dans l'Alliance."

\* \* \*  
Une réserve considérable qui augmente toujours ; une moyenne de cent demandes d'admission par mois ; pas la moitié du nombre de *lapses* que l'on compte dans les compagnies d'assurance par action ; les bénéfices payés aussitôt après la production des papiers nécessaires ; le coût du recrutement ne s'élevant pas au tiers de celui des compagnies par action ; voilà ce qui explique la popularité de l'Alliance Nationale.

\* \* \*  
Avec l'année 1898 il faut commencer le travail de consolidation et d'extension de notre belle société. Quelques vieux cercles ont besoin d'un peu plus de vie. Quelques anciennes méthodes ont besoin d'être rejetées, non pas parce qu'elles sont vieilles, mais parce qu'elles sont inutiles ou mauvaises. Tous les cercles ont besoin de nouveaux membres, et tous ceux qui ne sont pas encore membres devraient l'être. A l'œuvre chaque jour, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre.

\* \* \*  
Honneur et gloire aux cercles, et ils sont nombreux, qui se sont dévoués pour augmenter le nombre de leurs membres durant l'année 1897. Le succès a invariablement couronné leurs efforts. Ils ont fait un travail trois fois bon : ils ont renforcé l'Alliance, ils ont accru leur propre sécurité et ils ont persuadé à d'autres de prendre leurs parts dans les bénéfices que la société accorde. Nous souhaitons que la loyauté et le zèle des sociétaires qui ont si noblement travaillé à édifier l'Association, suggèrent aux indolents de sortir de leur torpeur pour faire leur part d'ouvrage.

\* \* \*  
La fin de la dernière année et le commencement de la nouvelle nous enseignent d'une manière impressionnante la brièveté et la fuite du temps. Pour plusieurs, l'année passée a apporté la douleur et le deuil, pour plusieurs, l'année présente amène de semblables maux. Bon nombre d'iceux ne peuvent être prévenus ou empêchés, d'autres le peuvent, d'autres peuvent être allégés. Les pertes éprouvées par ceux qui nous sont chers, soit par la maladie ou la mort, peuvent être considérablement diminuées par les bénéfices qu'accordent l'Alliance Nationale. L'homme prudent et réfléchi s'en prévaudra.

## Instructions générales aux Médecins-examineurs

La dixième réunion annuelle du "National fraternal Congress" a eu lieu à Louisville dans le Kentucky, il y a quelque temps. Ce congrès est composé des délégués des différentes sociétés de bienfaisance de l'Amérique du Nord qui se réunissent dans le but de promouvoir les intérêts de la mutualité.

Comme dans toutes les conventions, la première session a été consacrée à la formation de commissions chargées d'étudier des questions spéciales pour, ensuite, en faire rapport à l'assemblée générale.

Une de ces commissions était chargée, durant ce congrès, de rédiger une sorte de code du médecin-examineur. Pour le bénéfice de nos médecins et de nos sociétaires nous avons résumé ces principales règles et avons essayé d'en extraire la "substantifique moelle" comme disait Rabelais :

Le succès des sociétés de secours mutuels dépend de l'examen médical de l'aspirant. Cet examen doit être moral et physique.

### EXAMEN MORAL

En estimant la valeur financière d'un risque vous devez scruter minutieusement les occupations du sujet et son entourage de manière à bien comprendre si le milieu et les circonstances peuvent diminuer l'espérance d'une longévité ordinaire.

Bien que cela fasse partie des devoirs du comité d'investigation, lequel doit s'enquérir des conditions physiques et morales de l'aspirant, il n'est pas moins du devoir du médecin-examineur de rappeler cela dans ses conclusions.

Certains genres d'occupations ne sont pas dangereuses par elles-mêmes, mais les longues heures de travail, le peu de délassement et la lassitude du corps sont extrêmement aptes à rendre indulgent particulièrement envers les boissons alcooliques. Ceci appellera l'attention sur les habitudes personnelles de l'aspirant et agira comme guide en déterminant la question sur l'usage et l'abus des liqueurs et des narcotiques. N'acceptez pas la réponse faite habituellement par l'aspirant : "un verre de temps à autre." Parce que le fait de se permettre l'usage des liqueurs alcooliques est de la première importance pour former un estimé sur la longévité de l'aspirant. Assurez-vous du nombre actuel de verres et de la sorte de liqueur prise journellement. L'information

que le sujet prend de "fréquentes petites souleries" est aussi importante à savoir que celle de "bacchanales" périodiques, parce qu'il faut se mettre en garde contre les effets provenant de ces habitudes, sous forme de troubles organiques, au foie, aux rognons et à l'estomac.

#### EXAMEN PHYSIQUE

En procédant à cet examen le médecin devrait se rappeler que les relations entre l'aspirant et lui-même ne sont pas les mêmes que celles qui existent entre le médecin et le patient ; le patient est franc et véridique, tandis que l'aspirant désire cacher tout ce qui diminuera la valeur de son risque et affaiblira ses chances d'admission. Son intérêt le pousse à donner le moins d'informations possible.

Assurez-vous de l'identité de l'aspirant, notez son âge apparent comparé avec l'âge qu'il se donne. Comme le taux de sa cotisation est déterminé par son âge, il est porté à cacher son âge véritable.

Posez toutes et chacune des questions qui vous sont indiquées et écrivez la réponse clairement sans vous servir du mot *idem* ou *do*. Les réponses forment partie du contrat. Ne permettez pas de réponses évasives dans la liste des maladies. Voyez à ce que les dates où elles sont survenues soient données clairement, car cela sauvera (si c'est bien fait) beaucoup de délais dans l'émission du certificat de dotation.

Rappelez-vous en faisant cet examen que vous n'êtes pas pour décider seulement si le sujet est actuellement sain, mais qu'il le sera dans la suite et qu'il atteindra sa longévité probable. Sous ce rapport, toute déperdition de vigueur, ou tendance à la maladie est important à noter, et, si l'aspirant avait quelques maladies sérieuses ou des blessures, elles devraient être entièrement décrites avec ses suites et résultats.

Faites un estimé de la condition de l'aspirant d'après les signes familiers aux médecins, comme son apparence générale, la relation entre sa stature et son poids, sa complexion, sa manière de parler, ce "je ne sais quoi" qui indique au médecin l'état de l'individu et sa puissance de résistance.

L'examen doit absolument, et dans tous les cas, se faire privément.

Quelle que soit l'apparence du sujet, vous ne pouvez présumer qu'un homme est sain, mais vous devez le prouver. N'essayez pas de l'examiner habillé, ou au milieu du bruit et de dérangements continuels. Mettez l'as-

pirant à l'aise en engageant la conversation et en lui inspirant confiance.

S'il a été refusé par quelques sociétés ou compagnies d'assurance, sachez pour quelles causes, si c'est possible, et mentionnez-les dans votre rapport, donnant le nom de la société ou de la compagnie, avec la date et le nom de la ville où l'individu demeurerait à cette époque.

#### RESPONSABILITÉ

Il est à espérer que l'examineur réalise pleinement la nature de sa responsabilité et qu'il ne permettra pas qu'on l'influence indûment par les sollicitations des amis de l'aspirant. L'existence d'une société dépend en grande partie de l'honnêteté du médecin-examineur.

Le médecin doit aussi faire bien comprendre l'importance de l'examen à l'aspirant. Il doit l'avertir de la valeur des réponses qu'il donne et de l'embarras qu'il prépare à ses héritiers, et parfois à lui-même, au cas où il donnerait des réponses fausses ou qu'il cacherait des détails qui doivent être connus.

#### A TRAVERS LES CERCLES

##### CERCLE MONTE-BELLO, No 55.

Ce cercle est un de ceux où l'on fraternise, où les membres s'aiment comme des frères et où l'on travaille pour le bien de tous.

Dans le but de promouvoir les intérêts de l'Association et des membres en particulier le cercle a organisé, durant l'année dernière, une série de conférences publiques dont plusieurs par des hommes éminents, notamment par M. Henri Bourassa député de Labelle et S. P. G. du cercle Papineauville ; M. Chauvin, député de Terrebonne et S. P. G. du cercle Ste-Rose ; M. le docteur Geoffrin et M. H. Chauvin, avocat, préfet du comté Labelle et S. P. G. du cercle Monte-Bello.

Cette année on entend suivre la même ligne de conduite et le premier conférencier inscrit pour le mois de janvier est M. le curé Allard, président honoraire du cercle.

Au mois dernier, le Substitut du Président Général, M. H. Chauvin invitait à un plantureux banquet les sociétaires de l'endroit à l'occasion du 21ème anniversaire de fondation de ce cercle. La réunion fut tout à fait joyeuse. Des discours importants furent prononcés et la veillée s'est terminée par des amusements divers.

Parmi ceux qui ont adressé la parole au cours de la soirée, nous mentionnerons M. le curé Allard qui a remercié M. H. Chauvin, de la fête à laquelle il l'avait convié et pour les nombreux services qu'il avait rendus au cercle, puis il termina en faisant l'éloge des sociétés de bienfaisance, particulièrement l'Alliance Nationale.

M. Chauvin répond et dit en substance qu'il est heureux de travailler à l'union des sociétaires d'autant

plus que c'est l'un des buts poursuivis par les Associations de secours mutuels.

Il termine en se disant fier d'appartenir à un cercle qui a fait de réels progrès puisqu'il y a 3 ans, lors de sa fondation, il ne comptait que 15 membres, alors qu'aujourd'hui plus de 40 membres en font partie et que son état est des plus prospères.

M. le Dr Geoffron adresse ensuite la parole et félicite le cercle des progrès qu'il a fait et de ceux de l'Association en général, car sa position, dit-il, est des plus enviables dans la mutualité canadienne-française.

Les dames avaient bien voulu prêter leur concours dans l'organisation de cette fête et cela explique le succès qui a couronné cette démonstration. Offrons donc nos sincères remerciements à Mme Chauvin qui a présidé au menu avec l'aide de mesdames Geoffron, Renaud, maîtresse de la paroisse, et Hébert.

Bref, les membres du cercle quittèrent leur hôte enchantés et ils l'ont remercié très cordialement pour cette délicate attention de sa part.

#### CERCLE BOURGET, No 79.

Le cercle Bourget où l'idée prédominante est l'idée de progrès, cherche aussi à développer l'amour fraternel entre ses membres a in qu'ils apprennent à se mieux connaître et à s'apprécier. Dans ce but il a donné le 13 décembre dernier une véritable soirée de famille à l'occasion de la distribution des prix aux vainqueurs du dernier concours.

Au nombre des personnes présentes on remarquait : M. H. Laporte, Président Général et dame ; M. A. C. Décarv, Vice-Président Général ; M. F. G. Crépeau N. P. membre du Bureau Exécutif et dame ; M. L. G. Lapointe, membre du Bureau Exécutif et demoiselle ; M. Jérémie Décarie, avocat ; M. l'abbé J. A. Bertrand, chapelain du cercle ; M. Fournier S. P. G. du cercle Jeanne d'Arc. MM. les officiers du cercle et leurs dames et la plupart des membres aussi avec leurs dames.

La soirée a été très intéressante et agréable. L'assistance était nombreuse et choisie.

On procéda à la distribution des prix dans l'ordre suivant :

1er prix, coupe en argent offerte par M. le Dr C. A. Daigle, décernée à M. W. Riopelle, Vice-Président.

2ième prix, \$10 en or, offert par le cercle, décerné à M. J. S. Teasdale, Président.

3ième prix, une épingle en or aux armes de l'Alliance Nationale, offerte par M. T. Trudeau, décernée à M. Alcide Dalpé.

4ième prix, un livre de la généalogie de la famille, offert par M. P. Gauthier, S. P. G., décerné à M. P. S. Z. Lanctôt, Secrétaire-archiviste.

Les déclamations suivantes furent rendues avec beaucoup de talent : La mort du zouave, par M. P. Gauthier ; Le bon Dieu, par M. Brunel, le nouveau Président du cercle Jeanne d'Arc.

Trois enfants : les jeunes Lanctôt, Riopelle et Payette, les deux premiers fils de deux officiers du cercle, ont chanté avec beaucoup d'entrain.

Les discours ont été prononcés par M. le Président du cercle, M. Teasdale ; MM. Laporte, Décarv, Crépeau et Lapointe, du Bureau Exécutif, et M. Jérémie Décarie dont la parole éloquent a enlevé l'auditoire et a soulevé des applaudissements prolongés.

M. le Dr C. A. Daigle a répondu magnifiquement aux discours des invités et il a mérité les félicitations de tous.

L'orchestre du cercle Jeanne d'Arc sous la prési-

dence de M. Duquet, e avait bien voulu accorder son concours et rehausser par sa présence l'éclat de cette fête mémorable.

#### CERCLE DE LORIMIER, No 112.

Ce cercle, fondé le 22 mars dernier, dans la municipalité de ce nom, marche dans la bonne voie. Ses membres sont animés du bon esprit de la confraternité et tout fait présager que le cercle prendra une position honorable dans l'Association parce qu'il est composé de mutualistes d'expérience et de membres dévoués. Donc, nos félicitations à MM. Desautels S. P. G. ; Roberge, sec.-fin. ; Garnier, trésorier ; M. Lapointe et M. Rocheleau. Ce dernier pour sa part a déjà présenté sept nouveaux membres. Bravo.

### Accusé de Réception

Lanoraie, 8 janv. 1898.

M. L. J. D. Papineau, Sec. Gén.,  
"Alliance Nationale."

Monsieur,

Nous nous faisons un devoir de remercier l'Alliance Nationale pour l'empressement qu'elle a apporté au règlement de notre réclamation, comme bénéficiaires du certificat de dotation au montant de \$1,000 dont feu Osc. Paquet, notre fils, était titulaire.

Veuillez nous croire, monsieur le Secrétaire,

Vos bien reconnaissants,

(Signé) ALFRED PAQUETTE.

### ELECTIONS D'OFFICIERS.

Nous donnons ci-dessous les rapports d'élection de Cercles qui nous ont été transmis jusqu'à ce jour. Nos confrères pourront facilement se convaincre que nos Cercles se sont encore donnés pour chefs cette année des hommes compétents, actifs et populaires, qui porteront haut et ferme le drapeau de l'Alliance Nationale.

#### CERCLE MONT-ROYAL, No 2.

S. P. G., Alex. Montbriand ; Prés., J. A. Naud ; V.-Prés., Fréd. Alarie ; Sec.-Arch., E. A. Grisé ; Sec.-Fin., S. Legault ; Trés., J. B. Trempe ; Méd.-Exam., J. U. Lalonde ; Comm. Alphée Labelle ; Int., Jos. Dugas.

#### CERCLE DEUHAARNOIS, No 3.

S. P. G., A. T. Côté ; Prés., Alexis Doutré ; V.-Prés., Oscar Montpetit ; Sec.-Arch., Joseph Fortier ; Sec.-Fin., Oscar Leduc ; Trés., Ed. Durocher ; Méd.-Exam., A. T. Côté ; Comm., H. Bourdon ; Int., Ernest Venne.

#### CERCLE VILLE-MARIE, No 5.

S. P. G., F. X. Chadillon ; Prés., Raoul Tourangeau ; V.-Prés., J. H. Malette ; Sec.-Arch., E. Z. Massicotte ; Sec.-Fin., Jos. Sawyer ; Trés., James O'Donoghue ; Méd.-Exam., S. J. Girard ; Comm., Moïse Lacoste ; Int., N. Lavigne.

#### CERCLE SACRÉ-CŒUR, No 6.

S. P. G., Pierre Picard ; Prés., J. O. Ricard ; V.-Prés., S. Beauchamp ; Sec.-Arch., A. Jolicoeur ; Sec.-

Fin., E. Bouthillier; Trés., Nce Dupont; Méd.-Exam., L. J. Barolet; Comm., Dam. Trudeau; Int., R. Lozeau; Auditeurs, Méd. Perras, J. B. Turcot.

**CERCLE ST-PIERRE, NO 8.**

S. P. G., J. E. Clément; Prés., Méd. Martineau; V.-Prés., Jos. Jeannotte; Sec.-Arch., T. Bénard; Sec.-Fin., J. A. Migneault; Trés., P. Lamontagne; Méd.-Exam., A. F. Jeannotte; Comm., Antoine Charland; Int., Louis Guay; Auditeurs, F. G. Crépeau et G. Archambault.

**CERCLE STE-GENEVIÈVE, NO 9.**

Prés., Jean Bte Meloche; V.-Prés., Orise Lavigne; Sec.-Arch., Zotique St-Pierre; Sec.-Fin., Télésp. St-Pierre; Trés., Jos. A. Charet; Méd.-Exam., Daniel Ladouceur, Comm., Magloire Charet; Intr., Albert Legault.

**CERCLE ST-CHARLES, NO 10.**

S. P. G., Ovide Corbeil; Prés., Jos. Pepin; V.-Prés., J. B. Deschamps; Sec.-Arch., N. Bélisle; Sec.-Fin., Chs. Duquette; Trés., Pierre Dubuc; Méd.-Exam., L. N. Delorme; Comm., L. J. Sarault; Intr., Adélarde Thompson.

**CERCLE STE-ELISABETH, NO 19.**

S. P. G., A. H. Beaulieu; Prés., J. A. M. Gadoury; V.-Prés., Jos. Forget; Sec.-Arch., J. A. Magnan; Sec.-Fin., J. N. Emile Gélinas; Trés., P. L. Gadoury; Méd.-Exam., J. A. Magnan; Comm., Dieud. Saint-Georges; Intr., Jos. Saint-Georges.

**CERCLE ST-VALIER, NO 20.**

S. P. G., H. Moisan; Prés., Louis T. Poitras; V.-Prés., E. Leclerc; Sec.-Arch., G. Lajeunesse; Sec.-Fin., F. Blouin, jr; Trés., J. A. Lessard; Méd.-Exam., J. A. Marcoux.

**CERCLE LAVAL, NO 21.**

S. P. G., Jean Patoine; Prés., J. A. Marier; V.-Prés., J. E. A. Pin; Sec.-Arch., J. A. Bélanger; Sec.-Fin., Jules Cloutier; Trés., L. E. Grouin; Méd.-Exam., Jos. Guérard; Comm., Jos. E. Bernard; Int., Jos. T. St-Pierre; Auditeurs, J. T. Marier et Geo. Bélanger.

**CERCLE NOTRE-DAME DE LA GARDE, NO 24.**

S. P. G., Rd L. N. Duhamel; Prés., Ant. Lalonde; V.-Prés., Paul Dancosse; Sec.-Arch., Wilfrid Pilon; Sec.-Fin., Jos. Daoust; Trés., Eust. Peladeau; Méd.-Exam., L. N. F. Cypriot; Comm., Eusébe Bourbonnais; Int., Ophir Bourbonnais.

**CERCLE HOCHELAGA, NO 29.**

S. P. G., F. Lambert; Prés., J. H. Garceau; V.-Prés., A. Collin; Sec.-Arch., W. Desjardins; Sec.-Fin., C. Dignard; Trés., R. Dufresne; Méd.-Exam., J. H. Garceau; Comm., C. Provost; Intr., J. Héту.

**CERCLE MONTCALM, NO 31.**

Prés., Amédée Dugas; V.-Prés., Georges Forest; Sec.-Arch., Magloire Granger; Sec.-Fin., Damase Forest; Trés., G. E. Courteau; Comm., Euclide Marion; Intr., Prosper Granger; Auditeurs, Henri Cloutier et Olivier Brien.

**CERCLE ST-IGNACE, NO 33.**

S. P. G. Nap. St-Amour; Prés., Denis Martin; V.-Prés., Ovíla Pharand; Sec.-Arch., H. C. St-

Amour; Sec.-Fin., Albert Dauth; Trés., Amédée Dumesnil; Méd.-Exam., Hendy Dauth; Comm., Pierre Sauvé; Intr., J. Bte Juillette.

**CERCLE SALABERRY, NO 34.**

S. P. G., Thomas Préfontaine; Prés., Godefroy Leduc; V.-Prés., D. A. Daignault; Sec.-Arch., S. Thibeau; Sec.-Fin., Henri Lefebvre; Trés., L. J. H. Langevin; Méd.-Exam., J. T. A. Gauthier; Comm., Philorum Billet; Intr., Alfred Lefebvre; Auditeurs, M. Chatel et Jos. Miron.

**CERCLE MASKINGÉ, NO 39.**

S. P. G., J. B. E. Magnan; Prés., Gustave Saucier; V.-Prés., Denis Plante; Sec.-Arch., Jos. Lemyre; Sec.-Fin., J. A. Déglisse; Trés., Alph. Lamy; Méd.-Exam., L. T. Caron; Comm., Félix Gonville; Intr., Gasp. Lafrenière.

**CERCLE PAPINEAUVILLE, NO 40.**

Prés., L. W. Desjardins; V.-Prés., H. A. Bélisle; Sec.-Arch., L. H. A. Lauzon; Sec.-Fin., A. S. Lauzon; Trés., F. Marneau; Méd.-Exam., E. Mackay; Comm., F. Mallette; Intr., E. Cayer.

**CERCLE ST-FÉLIX, NO 41.**

S. P. G., Dr G. DesRosiers; Prés., Dr G. DesRosiers; V.-Prés., A. Robillard; Sec.-Arch., H. Ducharme; Sec.-Fin., H. Lavallée; Trés., Max. Poirier; Méd.-Exam., Dr G. DesRosiers; Comm., H. St-Aubin; Intr., Jos. Beausoleil.

**CERCLE ST-VINCENT, NO 42.**

S. P. G., L. J. R. Bellefeuille; Prés., A. Lachapelle; V.-Prés., Ph. Larivière; Sec.-Arch., H. Paquette; Sec.-Fin., J. E. Lachapelle, N. P.; Trés., H. Wolff; Méd.-Exam., Fréd. Lefils; Comm., G. Lachance; Intr., Jos. Provost.

**CERCLE RIGAUD, NO 46.**

S. P. G., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; V.-Prés., Gédéon Boutin; Sec.-Arch., John McMillan; Sec.-Fin., Jules A. Desjardins; Trés., Ph. Bélanger; Méd.-Exam., Hy. Bastien; Comm., Michel Gauthier; Intr., Ubalde Séguin.

**CERCLE SAGARD, NO 48.**

S. P. G., Rd Chs. Beaubien; Prés., Camille Paquet; V.-Prés., Isaie Bergeron; Sec.-Arch., Achille Prevost; Sec.-Fin., Ulysse Corbeil; Trés., Jos. Prevost; Méd.-Exam., Hector Pelletier; Comm., E. Bergeron; Intr., Dam. Gagnon.

**CERCLE JACQUES-CARTIER, NO 49.**

S. P. G., Hector Dupont; Prés., Adhémar Paré; V.-Prés., Damien Bouchard; Sec.-Arch., Jos. Fournier; Sec.-Fin., J. Théodore Leclerc; Trés., Henri Robert; Méd.-Exam., J. B. Martin; Comm., Jos. Blanchard; Intr., Eric Léger.

**CERCLE MONTE-BELLO, NO 55.**

S. P. G., Hector Chauvin; Prés., Chs. Régimbal; V.-Prés., Zéph. Fournier; Sec.-Arch., F. F. Aubry; Sec.-Fin., Jos. G. Robert; Trés., Jérémie Charlebois; Comm., Ferdinand Huneault; Int., Joseph Nadon.

**CERCLE ST-PIE, NO 68.**

S. P. G., A. Gaudet; Prés., O. A. Jarry; V.-Prés., P. Auclair; Sec.-Arch., J. B. Bathalon; Sec.-

Fin., L. J. Tétrault; Trés., L. Gauthier; Méd.-Exam., L. J. Tétrault; Comm., G. Messier; Int., Frs. Beauregard.

**CERCLE BERTHIER, No 70.**

S. P. G., M. A. L. Aubin; Prés., F. Plante; V.-Prés., L. A. Brousseau; Sec.-Arch., V. Plante; Sec.-Fin., J. O. Tellier; Trés., Chs. E. Marcoux; Méd.-Exam., L. H. DeGrandpré; Comm., Jos. Pagé; Int., Jos. Masse.

**CERCLE CHARLEMAGNE, No 73.**

S. P. G., G. de G. Languedoc; Prés., Wilfrid Sénécal; V.-Prés., Emery Benoit; Sec.-Arch., A. Dagenais; Sec.-Fin., C. A. Clément; Trés., L. de G. Baubien; Méd.-Exam., A. Dagenais; Comm., J. B. Lapalme; Int., T. Benoit.

**CERCLE ST-JEAN, No 78.**

S. P. G., P. A. Chassé; Prés., F. Chs Langelier; V.-Prés., J. B. O. Langlois; Sec.-Arch., F. X. Archambault; Sec.-Fin., F. X. Archambault; Trés., J. P. Meunier; Méd.-Exam., S. H. Brousseau; Comm., Ambroise Côté; Int., Chs. Comeau.

**CERCLE ST-CASIMIR, No 82.**

S. P. G., J. E. Guertin; Prés., Phydime Dolbec; V.-Prés., Arthur Hardy; Sec.-Arch., George Grandbois; Sec.-Fin., J. E. Guertin; Trés., Fréd. Charrier; Méd.-Exam., Ph. Dolbec; Comm., Thos. Douville; Int., Gaudiose Bédard.

**CERCLE D'ARGENTEUIL, No 84.**

S. P. G., P. Monette; Prés., J. E. Valois, V.-Prés., F. Thibault; Sec.-Arch., Jos. Prévost; Sec.-Fin., E. Lavigne; Trés., Jos. Lavigne; Comm., Wilfrid Prévost.

**CERCLE ST-JOACHIM, No 92.**

S. P. G., Onésime Veuhlet; Prés., G. A. Tétrault; V.-Prés., J. A. Ringuette; Sec.-Arch., B. W. Picher; Sec.-Fin., J. E. Lesage; Trés., J. A. Vadeboncoeur; Comm., Hormidas Béland; Intro. François Leblanc.

**CERCLE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, No 94.**

S. P. G., J. Ernest Bouchard; Prés., Elz. Paquet; V.-Prés., Philibert Boucher; Sec.-Arch., J. J. M. Lapointe; Sec.-Fin., J. P. W. D. Galibois; Trés., J. Aug. Galibois; Méd.-Exam., Art. Potvin; Comm., Elzéar Dalaire; Intro., J. Z. Geo. Montreuil.

**CERCLE MATANE, No 95.**

S. P. G., J. E. Gagnon; Prés., J. E. Gagnon; V.-Prés., Frs. Charest; Sec.-Arch., F. X. Rinfret; Sec.-Fin., G. Darette; Trés., Geo. Santerre; Méd.-Exa., A. Bouillon; Comm., Alex. Côté; Intr., Alp. Tremblay.

**CERCLE STE-MARIE, BEAUCE, No 99.**

S. P. G., Gustave Hamel; Prés., I. Lebon; V.-Prés., John M. Lody; Sec.-Arch., D. Tardif; Sec.-Fin., André Jacques; Trés., G. Gédéon Tardif; Méd.-Exam., T. Fortier; Comm., Ferd. Pepin; Intr., Fr. Bisson.

**CERCLE RICHELIEU, No 102.**

S. P. G., Ed. Mallette; Prés., Oct. Desloges; V.-Prés., O. Bélanger; Sec.-Arch., Z. St-Jean; Sec.-Fin., A. Gagnon; Trés., Chs. Jeannotte; Méd.-Exam., E. C. Campeau; Comm., Ls. Dorval; Int., Nap. Riendeau.

**CERCLE NOTRE-DAME DE LOURDES, No 104.**

S. P. G., O. E. Talbot, M. P.; Prés., Amédée Forgues; V.-Prés., Régis Ménard; Sec.-Arch., Edmond Larochelle; Sec.-Fin., Fortunat Belleau; Trés., Alphonse Dugal; Méd.-Exam., F. N. Belleau; Comm., Léon Mercier; Intr., Fortunat Rousseau.

**CERCLE MONTMAGNY, No 105.**

S. P. G., A. E. Michon; Prés., P. A. Choquette; V.-Prés., G. W. Pion; Sec.-Arch., I. N. Lespérance; Sec.-Fin., A. E. Michon; Trés., Alp. Caron; Comm., P. Nicole; Int., Alf St-Hilaire; Auditeurs, Ls. Leclerc et J. A. A. Bélanger.

**CERCLE DELORIMIER, No 110.**

S. P. G., Vitalien Villeneuve; Prés., Léon Désautels; V.-Prés., Jos. Turcot; Sec.-Arch., Ludger Lebeau; Sec.-Fin., F. C. Laberge; Trés., Cy. Garnier; Méd.-Exam., L. A. Lacombe; Comm., Aurèle Valade; Int., Théo. Rocheleau.

**CERCLE ST-EUSÈBE, No 114.**

S. P. G., A. R. Ranger; Prés., Jos. Pepin; V.-Prés., Nap. Séguin; Sec.-Arch., J.-Bte Pelletier; Sec.-Fin., O. B. Ranger; Trés., J. Blain; Méd.-Exam., J. A. Ranger; Comm., Jos. Larochelle; Int., Nap. Santerre.

## AVIS DIVERS

### AUX MEMBRES

#### Admission.

*Pour être admis membre participant il faut :*

1<sup>o</sup> *Etre accepté par le cercle, au scrutin secret, et par le Médecin en chef (art. 10 à 16).*

2<sup>o</sup> *Payer intégralement le droit d'entrée (15, 176).*

3. *Prononcer et signer l'Engagement d'honneur des sociétaires—dernière condition (15).*

#### Versements périodiques.

*A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais d'administration (182) doivent être payées :*

1<sup>o</sup> *Avant le 1er jour du mois pour lequel elle sont dues (190).*

2<sup>o</sup> *A l'assemblée du cercle, ou, à défaut de réunion, au domicile du Secrétaire-Financier.*

3<sup>o</sup> *Intégralement, c'est-à-dire verser*

tout l'arriéré et en outre les sommes échéant pendant le mois en cours pour le mois suivant (196).

B. La rétribution (25 cts) payable avant le 1er Janvier et avant le 1er Juillet, chaque année (182).

#### Délai de grâce.

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant 2 mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

#### Indemnité des Retardataires.

Un membre qui bénéficie du délai de grâce, doit payer à la caisse générale de son cercle une indemnité de 10 cts par \$1000 de dotation sur le chiffre de son certificat, pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 bis). C'est une pénalité bien légère pour l'avantage qui résulte du délai de grâce.

#### Suspension.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375). Ce qui est beaucoup moins rigoureux que le système de suspension en vigueur dans les sociétés anglaises.

#### Réintégration.

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 4 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

1o Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2o Qu'il verse le montant de son arriéré et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant.

3o Que le cercle approuve la requête.

4o. Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si la demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous 60 jours de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (175).

## PARTIE OFFICIELLE

### ETAT FINANCIER.

Au 30 novembre 1897

#### CAISSE DE DOTATION

##### RECETTES

Balance au 31 octobre 1897.....	\$93,022.91
Produit des Contributions de novembre 1897.....	4,309.36
	<hr/>
	\$97,332.27

##### DÉBOURSÉS

Par Caisse Générale, 5 % .....	215.47
Par balance au 30 Nov. 1897...	97,116.80
	<hr/>
	\$97,332.27

##### RÉSUMÉ

Caisse Dotation. Excédant des recettes sur les déboursés.....	\$97,116.80
Caisse Générale. Excédant des recettes sur les déboursés.....	209.34
Caisse d'Epargne. Dépôts des cercles.....	853.00
	<hr/>
	\$98,179.14

##### PLACEMENT DES FONDS.

Fabrique (Vaudreuil et Dorion).	\$11,400.00
Hôpital-Général des Sœurs de la Charité (Sœurs Grises).....	10,000.00
Municipalité Scolaire.....	1,500.00
Prêts hypothécaires.....	54,400.00
La Banque Jacques-Cartier.....	20,693.04
	<hr/>
	\$97,993.04

Cercles, etc.--Balance de rapports non couverte par les remises effectuées.....	186.10
	<hr/>
	\$98,179.14

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,

Montréal, 1er décembre 1897.

Sec.-Gén.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les Secrétaires-financiers et les Trésoriers ci-après mentionnés, cautionnements approuvés par les cercles aux dates suivantes :

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	à Z	Approuvé par Cercles.
Rochette G. ....	Sec.-Fin.	St Bart'lémi.	72	8 sept. '97
Despaties Géd. . .	"	St Edouard...	126	14 déc. "
Forest Dam. ....	"	Montcalm ...	31	19 " "
Courteau E. G. ....	Trésorier	"	"	19 " "
Jeanotte Ch. ....	"	Richelieu ...	107	22 " "
Gagnon P. H. ....	"	Jeanne d'Arc	53	22 " "
Pilon J. E. ....	Sec.-Fin.	"	"	22 " "
Charretier J. F. . .	Trésorier	St Casimir..	82	27 " "
Michon A. E. ....	Sec.-Fin.	Montmagny..	105	27 " "
Lauzon A. S. ....	"	Papineau-ville.	40	2 jan. '98

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé comme ses substituts auprès des cercles ci-après, les confrères dont les noms suivent :

MM. Alex Montbriand, Cercle Mont-Royal ; Hector Dupont, Cercle Jacques-Cartier ; J. E. Clément, Cercle St-Pierre ; G. de G. Languedoc, Cercle Charlemagne ; J. E. Guertin, Cercle St-Casimir ; Gust. Hamel, Cercle Ste-Marie de la Beauce ; Ed. Mallette, Cercle Richelieu ; A. E. Hébert, Cercle Champlain ; A. T. Côté, Cercle Beauharnois ; Vitalien Villeneuve, Cercle Delorimier ; G. Desrosiers, Cercle St-Félix ; J. E. Bouchard, Cercle Notre-Dame des Victoires ; A. E. Michon, Cercle Montmagny ; A. Beaupré, Cercle St-Georges ; et Aug. Comte, Cercle Olier.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le Médecin en chef a ratifié le choix des médecins ci-après dénommés comme médecins-examineurs de cercles :

MM. J. D. Vézina, Cercle St-Edouard ; J. B. Martin, Cercle Jacques-Cartier ; et L. A. Gagnier, Cercle Olier.

NOUVEAUX CERCLES

CERCLE ST-EDOUARD NO 126.

Institué en la paroisse St-Edouard (Boulevard St-Denis), le 14 décembre 1897, par L. J. D. Papineau, Secrétaire Général.

Officiers élus :

MM. Louis Boire, prés. ; J. A. Riopelle, vice-prés. ; A. Brasseur, sec.-arch. ; Géd. Despaties, sec.-fin. ; O. Hardy dit Lesage, trés. ; J. D. Vézina, méd.-exam. ; P. G. St-Pierre, comm. ; C. Brien dit Desrochers, int.

CERCLE OLIER NO 127.

Institué en la paroisse Notre-Dame de Montréal, le 7 janvier 1898, par L. J. D. Papineau, Secrétaire Général.

M. Aug. Comte a été suggéré comme S. P. G. Officiers élus :

MM. J. L. Chalifoux, prés. ; Gaston de Bellefroid, vice-prés. ; Geo. Monty, sec.-arch. ; J. D. Léger, sec.-fin. ; L. H. Guertin, trés. ; L. A. Gagnier, méd.-exam. ; John Danberry, comm. ; A. C. E. Corbeil, int.

MORTALITÉS

No. 38.—OLIVIER BEAULIEU, 26 ans, admis dans le Cercle Ste-Flore, No 120, le 21 septembre 1897, est décédé le 17 octobre 1897. Cause : *Perforation intestinale et Péritonite*. Bénéficiaires : Héritiers légaux, \$1000.

No 40.—OSC. PAQUET, 22 ans, admis dans le Cercle Lanoraie No 71, le 24 février 1895, est décédé le 5 novembre 1897. Cause : *Phtisie Pulmonaire*.

Bénéficiaires : M. A. Paquet, son père et Dame Esther Oliver, sa mère, \$1000.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Substitut du Prés.-Gén., J. B. A. Martin, 72 St-Pierre ; Prés., Ernest Lemire, 307 Richmond ; Vice-Prés., C. U. Ouellette, 196 Quessel ; Sec.-Arch., O. Bourdon, 201 Versailles ; Sec.-Fin., G. Dallaire, 2579 Notre-Dame ; Trés., A. B. Genand, 247 Richmond ; Méd.-Exm., G. E. Larin, 232 St-Antoine ; Comm., Oct. Taillefer, 2285 Notre-Dame ; Int., Arth. Beaulieu, 183 Murray. Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

S. P. G., H. Alex. Montbriand, 345 Delisle ; Prés., J. A. Naud, 250 Delisle ; Sec.-Arch., E. A. Grisé, 198 Richelieu ; Sec.-Fin., S. Legault, 754 Dorchester ; Méd.-Exm., J. U. Latonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., 45 Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

S. P. G., A. P. Côté ; Prés., Alexis Doutre ; Sec.-Arch., Jos. Fortier ; Sec.-Fin., Osc. Leduc, jr ; Méd.-Exm., A. T. Côté. Réunions, 2e et 4e lundis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

S. P. G., Ad. Laframboise ; Prés., R. B. Décaray ; Sec.-Arch., Rod. Lefebvre ; Sec.-Fin., Gervais Décaray ; Méd.-Exm., P. A. Vaols (Lachine). Réunions, dernier vendredi, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

S. P. G., F. X. Chadillon, 23 Dominion, Ste-Cunégonde ; Prés., Raoul Tourangeau, 26 Annie, St-Henri ; Sec.-Arch., E. Z. Massier, 4057 St-Antoine, Ste-Cunégonde ; Sec.-Fin., Joseph Sawyer, 4057 St-Antoine, Westmount ; Méd.-Exm., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Bâtisse Banque des Marchands d'Halifax, coin des Seigneurs et Notre-Dame.

No 6—SACRE-CŒUR, Montréal

S. P. G., Pierre Picard, 1046 Ontario ; Prés., J. O. Ricard, 999 Ontario ; Sec.-Arch., A. Jolicoeur, 1088 Ontario ; Sec.-Fin., E. Bouthiller, 200 Amherst ; Méd.-Exm., L. J. Barolet, 442 Beaudry. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

## No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

S. P. G., Am. Chautret; prés. Ls. Michaud; sec.-arch., M. C. Bezner; sec.-fin., A. Lamarche; méd.-exm., L. N. F. Cypihot. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

## No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

S. P. G., J. E. Clément, 504 Cadieux; prés. Méd. Martineau, 1385 Ste-Catherine; Sec.-Arch., T. Bénard, 1062 St-André; Sec.-Fin., J. A. Migneault, 97 Roy; Méd.-Exm., F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve 2e et 4e mardis.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier  
S. P. G., Rvd J. Mallette; prés. J. B. Meloche; sec.-arch., Z. St-Pierre; sec.-fin., T. St-Pierre; méd.-exam., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

## No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

S. P. G., Ov. Corbeil, 191 Centre; Prés. Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Sec.-Arch., N. Belisle, 12 Chateaugay; Sec.-Fin., Cha. Duquette, 210 Centre; Méd.-Exm., L. N. Delorme, M. D. 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Koperoy.

## No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

S. P. G., H. Dorion, Banque Jacques-Cartier; Prés., J. A. Leblanc, 54 Agnès; Sec.-Arch., J. E. Ferras, 17 Agnès; Sec.-Fin., P. G. Poirier, 206 St-Ferdinand; Méd.-Exm., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol du Collège St-Henri, No 1 St-Pierre.

## No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

S. P. G., W. J. Wilson, 102 Dubord; Prés. Arsène Lavallée, 802 Amherst, Parc Logan; Sec.-Arch., A. H. Godin, 30 St-Jacques; Sec.-Fin., J. E. Lafontaine, 802 Amherst, Parc Logan; Méd.-Exam., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

## No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot

S. P. G., Louis Bourgeois; Prés., L. H. Gauthier, Sec.-Arch., J. M. Bordua; Sec.-Fin., J. E. Marcille; Méd.-Exm., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcille.

## No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau, Co Soulanges

S. P. G., Rvd J. A. Lippé; prés. Pierre Doucet; Sec.-Arch., H. R. Smith; Sec.-Fin., L. A. Dumesnil; Méd.-Exm., J. C. Prieur. Réunions, 4e vendredi chez M. P. Doucet.

## No 17—CERCLE JOLLETTE, Joliette

S. P. G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; Sec.-Arch., J. P. L. Ducharme; Sec.-Fin., J. A. Guibault; Méd.-Exm., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle de l'Institut.

## No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

S. P. G., A. H. Baudouin; prés. J. A. M. Gadoury; sec.-arch., Z. A. Magnan; sec.-fin., J. N. E. Gelinas; méd.-exam., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole du Village.

## No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Rvd. A. Gauvreau, chapelain; S. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., L. T. Poitras, 212 Ste-Hélène; Sec.-arch., G. Lajeunesse, 92 Bédard; Sec. Fin., F. Blouin, jr, 563 St-Valier; Méd.-Exm., J. A. Marcoux, 268 St-Valier. Réunions, Salle Moisan rue St-Valier, 1er et 3e mercredis du mois.

## No 21—CERCLE LAVAL, Québec

S. P. G., Jean Patoine, 250 St-Joseph; prés. J. A. Marier, 112 St-François; Sec.-arch., J. A. Bélanger, jr, 94 Des Commissaires; Sec.-Fin., J. Cloutier, 230 St-Jean; Méd.-Exm., J. Guérard, 189 Desfossez. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle Patoine, 250 St-Joseph.

## No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beautharnois

S. P. G. et S. F., J. T. Mollieur; prés., Rvd J. N. Rémillard; sec.-arch., Geo. Bériault; méd.-exam., Victor Bourgeau. Assemblées, dernier dimanche, à l'Ecole du Village.

## No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

S. P. G., Rvd. J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; Sec. Arch., W. Filon; Sec.-Fin., J. Daoust; Méd.-Exm., L. N. F. Cypihot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudi du mois, office du Substitut

## No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

S. P. G., C. H. Langlois; prés. Jos. Thibaudau; Sec.-arch., E. Charrolier; Sec.-Fin., T. Bélanger; Méd.-Exm., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 7 1/2 hrs p. m., 215 rue Wellington.

## No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

S. P. G., P. Joubert; Prés., W. Joubert; Sec.-Arch., E. S. Mathieu; Sec.-Fin. et Méd.-Ex., Ed. Roy.

## No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

S. P. G., W. Boucher; prés., J. L. Allard; sec.-arch., Jos. Brabant; sec.-fin., P. C. Descoets; méd.-exam., A. E. Lecavallier. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 1 1/2 hrs a. m.

## No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

S. P. G., F. Lambert, 90 Désery; prés. J. H. Garceau, 166 Désery; Sec.-Arch., W. Desjardins, 237 St-Germain; Sec.-Fin., C. Dignard, 31 Hudon; Méd.-Exm., J. H. Garceau, 166 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle du Collège.

## No 30—CERCLE MASCOUQUE, Co L'Assomption

Prés.-Hon. Revd L. J. Lazon, curé; S. P. G., J. O. Poitras; Prés., J. I. Brien; Sec.-Arch., J. P. Lamarche; Sec.-Fin., Arth. Vaillancourt; Méd.-Exm., J. O. Poitras. Réunions, dernier mardi du mois.

## No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

S. P. G., Alex. Melançon; prés., A. Dugas; Sec.-Arch., M. Granger, N. P.; Sec.-Fin., Dam. Forest; Méd.-Exm., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique

## No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska

1er Prés. Hon., Revd. A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon., Revd. C. F. Baillargeon; S. P. G., G. P. Nadeau; Prés., Napp. Boisclair; Sec.-arch. et Sec.-Fin., C. A. Gauvreau, N. P.; Méd.-Exm., Dr F. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres.

## No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

S. P. G., Nap. St. Amour; Prés., Denis Martin; Sec.-arch., H. C. St-Amour; Sec.-Fin., Alb. Dauth; Méd.-Exm., Hy. Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

## No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

S. P. G., M. Ph. Préfontaine; Prés., God. Leduc; Sec.-arch., S. Thibaudau; Sec.-Fin., Henri Lefebvre; Méd.-Exm., J. T. A. Gauthier. Réunions, 2e et 4e dimanches, salle Monette, rue Ste-Cécile.

## No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

S. P. G., Ev. Desparois; Prés., A. R. Baron; Sec.-Arch., G. St-Germain; Sec.-Fin., M. Jodoin; Méd.-Exm., Dr H. Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

## No 37—CERCLE CONTRECEUR, Co Verchères

Prés., A. Champagne; Sec.-Arch., H. Fortin; Sec.-Fin., J. B. R. Gervais; Méd.-Exam., C. G. Tétrault. Réunions, 2e et 4e vendredis, manufacture A. Gervais.

## No 38—CERCLE STE-JULIENNE, Co Montcalm

S. P. G., Rev. A. Viau; Prés., A. E. Thibaudau; Sec.-arch., L. Ethier; Sec.-Fin., G. A. Archambault; Méd.-Exm., M. Larose de St-Esprit. Réunions, 4e dimanche, bureau d'Enregistrement.

## No 39—CERCLE MASKINONGE, Maskinongé

S. P. G., J. B. E. Magnan; Prés., L. G. A. Saucier; Sec.-Arch., Jos. Lemyre; Sec.-Fin., J. A. Délégis; Méd.-Exm., J. F. Caron. Réunions, le dernier mardi du mois, école No 2 du village.

## No 40—CERCLE PAPINEAUVILLE, Co Ottawa

S. P. G., H. Bourrasa; Prés., L. N. Desjardins; Sec.-Arch., J. H. A. Lazon; Sec.-Fin., A. S. Lazon; Méd.-Exm., Dr E. Mackay.

## No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

S. P. G., Prés. et Méd.-Exam., G. DesRosters; Sec.-Arch., H. Ducharme; Sec.-Fin., H. Lavallée. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dr DesRosters.

## No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

S. P. G., L. J. R. Bellefeuille, 239 Dufresne; prés., Anatole Lachapelle, 174 St-Denis; sec.-arch., H. Paquet, 164 Fallum; sec.-fin., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; méd.-exam., F. Leffla, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle St-Martin 87a coin Parthenais et Ste-Catherine.

## No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal

S. P. G., L. M. P. Bérard, 65 Cherrier; prés., Jos. Lambert, 357 Berri; sec.-arch., Alp. Laurin, 471 St-Hubert; sec.-fin., E. S. Vaudreuil, 637 Berri; méd.-exam., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 502 Cadieux.

## No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateaugay

S. P. G., Ed. McGowan; prés., I. Laberge; sec.-arch., A. McGowan; sec.-fin., H. Prud'homme; méd.-exam., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

## No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

S. P. G. et Sec.-arch., John McMillan; prés., J. A. Chevrier; Sec.-Fin., Jules A. Desjardins; méd.-exam., J. H. Bastien. Réunions, dernier dimanche dumois au bureau de Jules A. Desjardins.

## No 47—ST-EPHREM, Co Bagot

S. P. G., L. H. Kéronac; Prés., A. Gauthier; Sec.-Arch., P. Fafard; Sec.-Fin., D. Chicoine; méd.-exam., Omer Ledoux. Réunions, le dernier de chaque mois, le soir.

## No 50—ST-GUILLAUME, Co Yamaska

S. P. G., M. Adgémire Béliste; prés., A. J. Allaire; sec.-arch., D. Gauthier; sec.-fin., L. D. T. Vanasse; méd.-exam., J. E. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Millette.

## No 51—CERCLE YANASKA, Co Yamaska

S. P. G., E. Roberge; prés., R. P. Parenteau; Sec.-arch., Willie Lassalle; Sec.-Fin., Le Veronique, N. P.; Méd.-Exm., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle de l'Alliance Nationale, rue des Seigneurs.